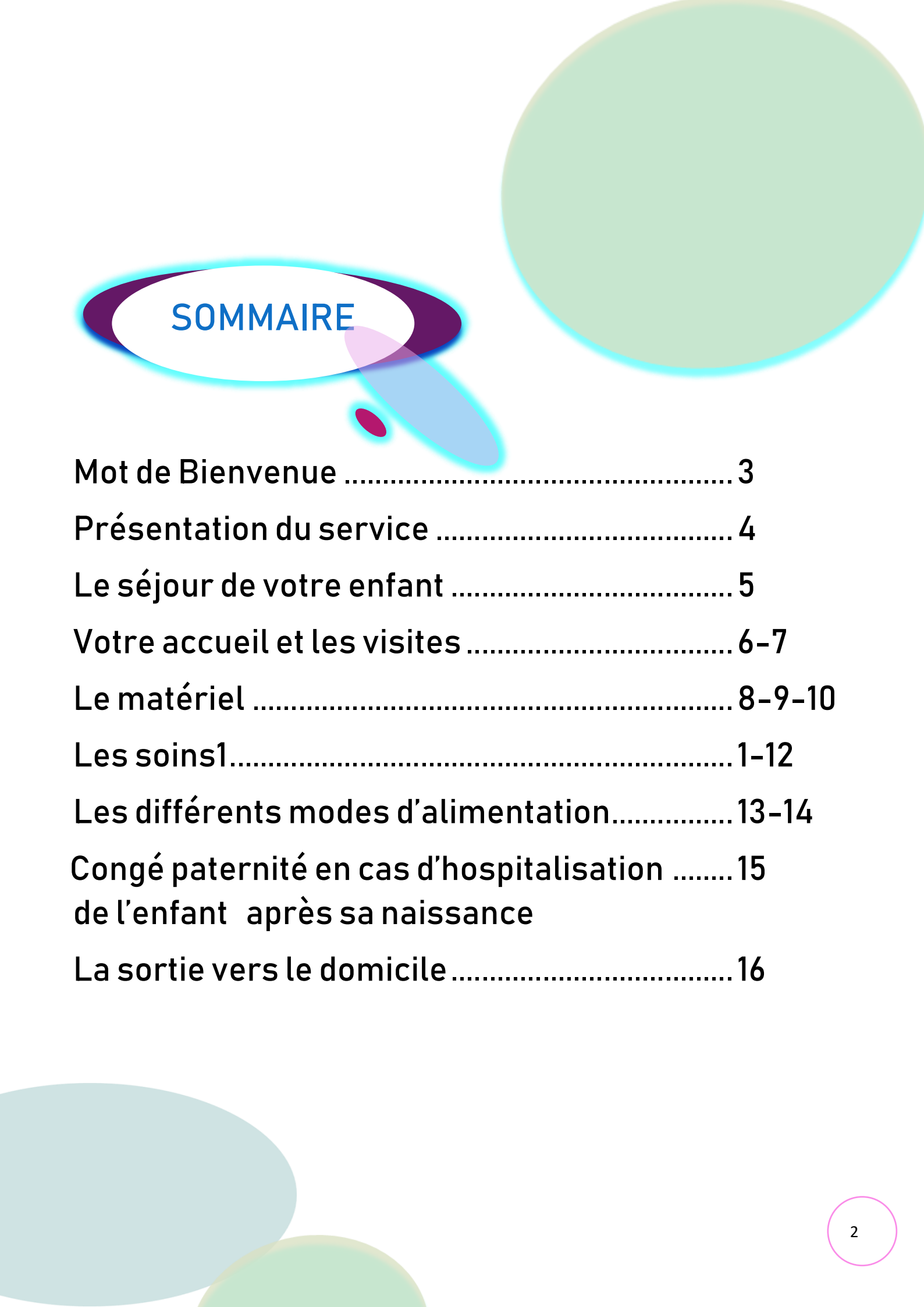




Bienvenue en Néonatalogie

Le Pavillon Femme Parents Enfants
Centre Hospitalier de Cholet
1 rue Marengo
49325 Cholet cedex
Tel : 02 41 49 63 19
Fax : 02 41 49 64 04





SOMMAIRE

Mot de Bienvenue	3
Présentation du service	4
Le séjour de votre enfant	5
Votre accueil et les visites	6-7
Le matériel	8-9-10
Les soins ¹	1-12
Les différents modes d'alimentation.....	13-14
Congé paternité en cas d'hospitalisation de l'enfant après sa naissance	15
La sortie vers le domicile	16

Bienvenue

Votre enfant est hospitalisé dans le service de néonatalogie, l'équipe soignante va vous accompagner tout au long de son séjour.

Afin de vous présenter le service, son fonctionnement et son personnel, nous avons élaboré ce livret d'accueil.

Notre service d'un niveau 2B s'inscrit au sein du réseau périnatal sécurité naissance des Pays de Loire.

Nous accueillons les enfants nés prématurément à partir de 32 Semaines d'Aménorrhée (SA) et d'un poids minimum, de 1500 gr, ainsi que les nouveau-nés atteints d'une pathologie à la naissance : infection, diabète gestationnel, retard de croissance intra utérin, les enfants de moins de 31 jours nécessitant une surveillance et des soins spécifiques.

Nous accueillons également des nouveau-nés provenant de la Polyclinique du Parc, des CHU d'Angers et de Nantes, mais également d'autres hôpitaux.

Les valeurs de notre service reposent sur la proximité, la sécurité et la qualité des soins apportés autour de la péri natalité.

C'est ainsi que tout au long du séjour hospitalier de votre enfant, une équipe de professionnels hospitaliers de santé sera là pour vous écouter et vous accompagner en vous prodiguant toute l'attention et les soins nécessaires, à votre enfant et à vous.

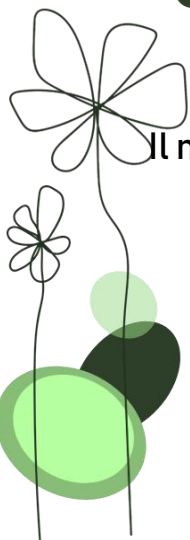
Nous sommes attachés à un travail collectif en équipe, ainsi qu'en réseau (PMI, SOS Prémas), pour assurer au mieux la continuité des soins. Les soins sont centrés sur l'enfant et sa famille, le respect de ses rythmes biologiques, tout en préservant les liens d'attachement.

Ce livret d'accueil a été spécifiquement réalisé, pour faciliter votre accompagnement au cours du séjour hospitalier de votre enfant.

Notre objectif est de vous aider à vivre au mieux ces moments.

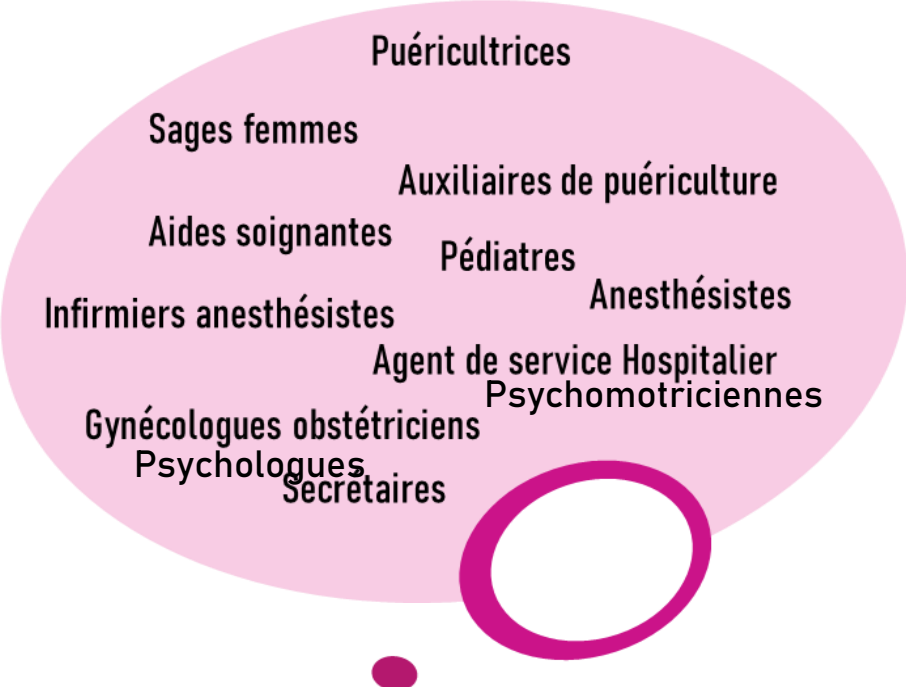
Il nous reste à vous souhaiter un agréable séjour dans notre établissement.

L'équipe de néonatalogie.



La néonatalogie du centre hospitalier de Cholet,

c'est :



Puéricultrices
Sages femmes
Aides soignantes
Infirmiers anesthésistes
Gynécologues obstétriciens
Psychologues
Secrétaires
Auxiliaires de puériculture
Pédiatres
Anesthésistes
Agent de service Hospitalier
Psychomotriciennes

ENVIRON 300 NOUVEAU-NES par an

3 lits de soins intensifs
6 lits de soins continus
4 lits de secteur « mère –enfant »

L'équipe médicale :

Nos pédiatres assurent une permanence 24h/24 et 7j/7.

Chefs de service pédiatrie-néonatalogie : Docteur Isabelle **GRIMAL** et Docteur Maxime **BERTRAND**

Pédiatre référent de néonatalogie : Docteur Valérie **COURTIN**

Docteur Lucie LESOUF, Praticien hospitalier, pédiatre

Docteur Laurent SARTHOU, Praticien hospitalier, pédiatre

Docteur Lucile ESPESO, Praticien hospitalier, pédiatre

Docteur Marie GOURAY GARCIA, Praticien hospitalier, pédiatre

Des internes

L'équipe paramédicale :

Cadre Néonatalogie : Séverine **THIEBAUX**

19 puéricultrices et infirmières

6 auxiliaires de puériculture

2 psychologues

2 psychomotriciennes rattachées au **SIPHAD**

1 assistante sociale

1 agent des services hospitaliers

Des étudiant(e)s

Le séjour de votre enfant

Votre enfant a besoin d'une surveillance spécifique et de soins adaptés. A son arrivée dans le service, votre bébé sera pris en charge par l'équipe médicale et paramédicale du service, pour assurer son confort et lui apporter les soins dont il a besoin.

La durée d'hospitalisation de votre enfant va dépendre de son degré de prématurité, de son état de santé, de son autonomie alimentaire et de sa capacité à réguler seul sa température.



Le service s'inscrit dans la philosophie des soins de développement.

Il s'agit d'une démarche centrée sur des soins bienveillants et bien traitants.

Afin de limiter les sources de stress et d'inconfort chez votre enfant, il est recommandé de :

Respecter ses rythmes veille/ sommeil.

Limiter le bruit, parler à voix basse.

Diminuer au maximum la luminosité lorsqu'il dort.

Favoriser : le regroupement des soins

La prévention de la douleur

Pour son bien-être affectif :

Les sucettes, les doudous, tissus avec l'odeur de la mère et/ou du père sont acceptés.

Vous pouvez, personnaliser sa chambre (dessins des aînés, photos...)

Le contact est favorisé : peau à peau, caresse, câlins, rapprochement des jumeaux...dès que l'état de santé le permet.

Votre accueil et les visites

Les deux parents du bébé sont les bienvenus
dans le service à toute heure ; et votre
présence est possible 24h/24.

Lors de votre première visite, vous serez accueillis
par la puéricultrice et/ou l'auxiliaire qui s'occupent de
votre enfant.

A chaque visite, vous vous annoncerez par
l'intermédiaire de l'interphone.

Venez **le plus souvent possible**, votre présence est
bénéfique pour votre enfant.



Le vestiaire parent :
des casiers sont à votre
disposition pour y déposer
vos effets personnels,
ainsi qu'une douche et des
toilettes.

Une tenue correcte
est exigée, en
présence des
soignants et dans les
espaces communs.



Le salon parent : vous
trouverez dans cet espace, un
micro-onde, une bouilloire
électrique, un réfrigérateur
ainsi que de la vaisselle, pour
vous permettre de vous
restaurer ou de prendre une
collation

Connexion internet :
l'accès au Wi-Fi de
l'hôpital est gratuit,
en le demandant au
personnel du service

Nous vous demandons de respecter ces lieux
et de les laisser comme vous les avez trouvés.

Vous pouvez avoir accès à un déjeuner et/ou dîner ; pour cela, le repas doit être réservé et réglé à l'accueil du Centre Hospitalier, avant 10h pour le déjeuner et avant 16h pour le dîner.

Les **frères et sœurs du nouveau-né** sont évidemment **les bienvenus**. Leur visite n'est pas limitée. Cependant il ne faut pas oublier que votre bébé est fragile et qu'il a besoin de calme pour grandir.

Si les aînés sont malades ou enrhumés, il convient d'en parler à la puéricultrice qui s'occupe de votre bébé.



Vous pouvez nommer une personne de confiance, à l'entrée ; qui pourra accéder au service à toute heure, afin de prendre votre relais auprès de votre enfant, si vous le souhaitez.

Les autres visites

Les autres visites ne sont autorisées qu'en présence des parents, et sous certaines conditions :

A partir de 14h30

Pas plus de 2 adultes simultanément dans la chambre.

Il pourra être demandé aux visiteurs de sortir en temps de soins.

Les précautions d'hygiène

Les vestes de ville, sont à déposer dans le casier du vestiaire parent.

Compte tenu de la fragilité de votre bébé vis-à-vis des infections, certaines précautions d'hygiène sont à respecter.

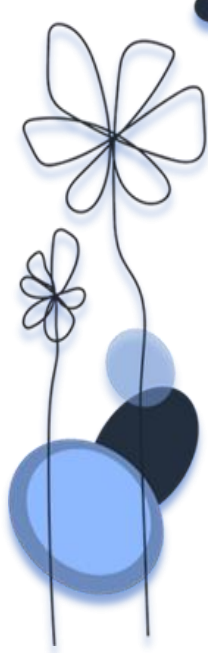
A chaque visite, vous devez :

Retirer vos bijoux (montre, bracelets)

Procéder à un lavage minutieux des mains, ongles et avant-bras, à l'eau et au savon, avant d'entrer dans le service. ; puis réaliser une friction des mains, avec du gel hydro alcoolique, dans la chambre, avant et après chaque soin à votre bébé.

Mettre un masque en cas de rhume ou de toux.

Eviter les parfums, tabac, allergisants et toxiques pour le bébé.



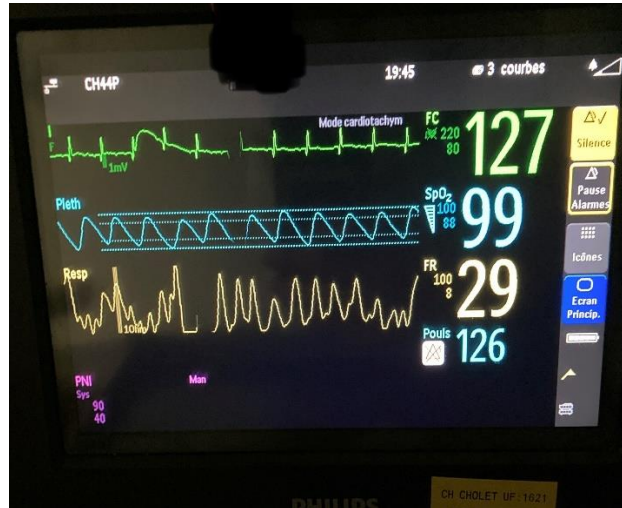
Le matériel

Votre bébé va être dans un environnement qui pourra vous paraître imposant ou impressionnant. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous désirez. L'équipe vous expliquera de manière simple tout ce que vous voyez.

Le scope :

est un écran relié à 3 électrodes

collées sur son thorax, pour surveiller son rythme cardiaque, sa respiration et sa saturation en oxygène.



Le saturomètre, est un bracelet lumineux, enroulé autour de son pied ou de son poignet, pour surveiller la saturation en oxygène (bonne oxygénation du sang).



Le berceau chauffant :

est muni d'un matelas chauffant, qui permet à votre bébé de maintenir une température corporelle correcte.



La couveuse ou incubateur : permet de maintenir la température de votre bébé

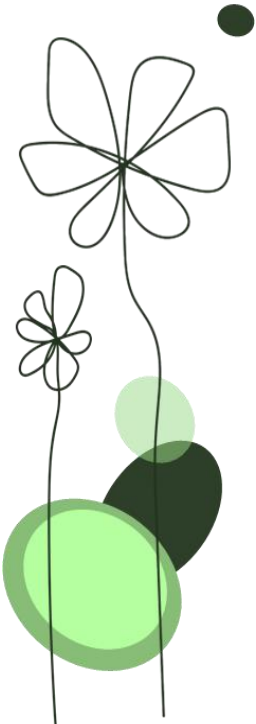




La perfusion : il s'agit d'un petit tuyau (il n'y a pas d'aiguille) inséré dans une veine de votre bébé.

Elle peut être située sur sa main, son bras, son pied, sa tête ou même son nombril.

La sonde gastrique : est un dispositif qui passe par le nez ou la bouche, et va jusque dans l'estomac. Elle permet d'apporter à votre bébé la quantité de lait dont il a besoin, le temps qu'il apprenne à téter tout seul.



Le tunnel de photothérapie : est un dispositif muni de rampes lumineuses permettant de traiter l'ictère (jaunisse) de votre bébé.



LA CPAP



L'OPTIFLOW

Ces deux dispositifs sont
des assistances ventilatoires,
qui aideront votre enfant en cas de
difficultés respiratoires.

Malgré ces appareillages, ce dont votre
enfant a le plus besoin, c'est bien
entendu de ses parents !!!!!

Les soins

1- Le peau à peau

Est un soin à part entière.

Si la situation le permet, vous pourrez faire du peau à peau avec votre enfant. Il doit être en couche, en position ventrale sur la poitrine découverte de la mère ou du père, le nez bien dégagé. Pour que ce soit bénéfique, il doit durer au minimum une heure et de façon ininterrompue.



Ce contact rapproché avec bébé, favorise de nombreux bienfaits, tant à l'enfant, qu'à ses parents :

Un apaisement

Une meilleure
régulation de
la température
du bébé.

Le lien
enfant/
parents, et
l'attachement.

Une meilleure
Stabilité du
rythme cardiaque

Une meilleure
compétence
pour téter

Développe
l'attention et la
sensibilité des parents
aux signaux de leur
bébé.

L'allaitement
maternel : la
production du lait,
Et la proximité du
nouveau-né pour téter
à la demande.

Un sommeil
profond et un
éveil calme.

Il permet de retrouver des
sensations familières : bruit
du cœur, odeurs, chaleur,
bercement par la respiration,
sensation de contenance.

La prise de
poids et l'évolution
vers un retour plus
précoce à domicile.



Le bain enveloppé

2- Les soins d'hygiène :

Nous vous accompagnerons dans la prise en charge de votre bébé afin que vous puissiez être autonomes pour effectuer les soins d'hygiène de votre enfant

(Bain, change, température, soins de visage...).

Nous proposons un accompagnement personnalisé et adapté à chaque enfant et ses parents.

Le confort et le rythme de votre enfant seront respectés pour la réalisation des soins.

Les soins seront évolutifs au cours du séjour, selon l'état de santé et les capacités de votre bébé.

Parents partenaires de soins

3- Les soins de développement :

Nous favorisons au maximum le respect des rythmes de votre bébé, par le regroupement des soins en période d'éveil.

Son sommeil est privilégié.

La limitation des agressions lumineuses et sonores est importante.

4- La prise en charge de la douleur :

Fait partie de nos préoccupations. Elle est prise en compte lors des soins, et par observation quotidienne des bébés.

Les différents modes d'alimentation

1- L'allaitement maternel :

Vous avez la possibilité de choisir entre l'allaitement maternel et l'alimentation artificielle, et ce, même si votre bébé n'a pas encore la capacité de téter. Quelle que soit votre décision d'alimentation, le service s'engage à respecter votre choix, et à vous soutenir dans votre démarche tout au long de l'hospitalisation.

Le lait maternel est le plus adapté à votre bébé. Il est particulièrement préconisé, car il se digère plus facilement et permet au bébé, de mieux lutter contre les infections et les maladies digestives liées à son terme.

Si vous avez choisi d'allaiter votre enfant, vous rencontrerez une professionnelle diplômée en lactation, qui fera le point et vous guidera sur ce projet.

L'OMS recommande l'allaitement maternel les 6 premiers mois de sa vie en exclusif et 2 ans avec une alimentation diversifiée

La proximité mère –enfant 24h/24 est fortement encouragée.

Le personnel de néonatalogie vous accompagnera et vous soutiendra dans la mise en place et le bon déroulement de votre allaitement. Votre participation et votre présence sont primordiales.

Vous pourrez recueillir votre lait dans la chambre auprès de votre bébé. Votre lait sera étiqueté, conservé au frais et donné à votre bébé dès que son état de santé le permettra. Le lait recueilli à votre domicile peut être utilisé suivant certaines conditions (cf. flyer)

Si vous souhaitez faire un don de lait au lactarium, l'équipe se tient à votre disposition pour vous indiquer la marche à suivre.



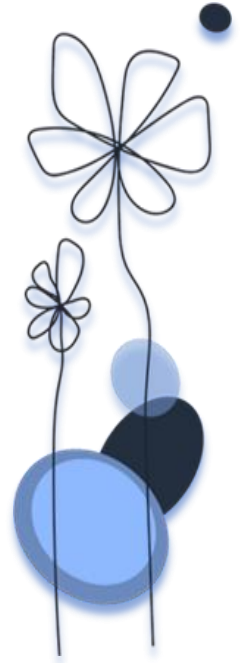
Si vous n'envisagiez pas d'allaiter, il est toujours possible de **tirer votre lait**, le temps que vous souhaitez, pour le donner à votre bébé.

Nous mettrons à votre disposition du matériel adapté (tire lait, coussins de positionnement...)

Alimentation

A l'éveil

Respect de leur rythme



2- L'alimentation

Artificielle :

Les premiers jours, votre enfant aura de petites quantités de lait, qui seront augmentées progressivement. Le choix du lait sera fait par le pédiatre selon les besoins de votre enfant.

A son arrivée dans le service, le personnel vous indiquera les horaires approximatifs des tétées ; puis selon son état de santé, votre bébé sera alimenté à sa demande, en respectant son rythme et ses besoins.

3- L'alimentation

Par sonde gastrique

Parfois, il est difficile pour votre bébé de téter de façon autonome (fatigue, mauvaise digestion, prématurité) ; c'est pourquoi, nous pouvons être amenés à lui poser une sonde gastrique et/ou perfusion.

Afin d'adapter sa ration alimentaire, sa courbe de poids sera évaluée quotidiennement.

Congé paternité en cas d'hospitalisation de l'enfant après sa naissance

Le père salarié bénéficie d'un congé spécifique de paternité et d'accueil de l'enfant si ce dernier est hospitalisé immédiatement après sa naissance dans une unité de soins spécialisés. Le salarié en congé bénéficie d'une indemnisation versée par la Sécurité sociale.

Démarches :

▪ Auprès de l'employeur :

Le salarié l'informe, sans délai, en transmettant un document justifiant de l'hospitalisation de l'enfant ; c'est-à-dire un « Bulletin de situation » tamponné « Service néonatalogie ».
L'employeur ne peut pas s'opposer à la demande du salarié.

Sauf dispositions conventionnelles plus contraignantes, le salarié peut prévenir son employeur par écrit ou par oral. Il lui précise les dates de début et de fin du congé qu'il souhaite prendre.

Il est préférable, pour des raisons de preuve en cas de litige, de lui adresser

- Une lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR)
- Une lettre remise en main propre contre décharge.

▪ Auprès de la CPAM ou MSA :

Le demandeur adresse à sa CPAM un document justifiant de l'hospitalisation immédiate de l'enfant après sa naissance dans une unité de soins spécialisés : le « Bulletin de situation » tamponné « Service néonatalogie »

Durée du congé :

Le salarié a droit à un congé de 30 jours calendaires consécutifs, pendant toute la période d'hospitalisation.

Ce congé s'ajoute à la durée du congé de paternité et d'accueil.

Vous trouverez plus d'informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35002>
<https://www.justice.fr/fiche/conge-paternite-accueil-cas-hospitalisation-enfant-naissance>
<https://www.justice.fr/fiche/conge-paternite-accueil-enfant-hospitalise-naissance>

La sortie :

Autonomie de votre enfant :

Pour pouvoir rentrer à la maison, votre bébé doit pouvoir :

Respirer sans aide.

S'alimenter sans aide.

Avoir une température correcte sans berceau chauffant.

Tout au long du séjour de votre bébé, et particulièrement lorsque nous nous rapprocherons de la sortie, l'équipe prendra le temps avec vous pour, à l'aide du livret « Bientôt à la maison » faire le point sur :

Le suivi PMI

Le matériel à prévoir à la maison

Les rendez-vous pour les examens et consultations

Le couchage

Les sorties s'effectuent tous les jours, après l'accord de l'équipe médicale.

Le mode d'alimentation de votre bébé

Les consultations d'allaitement

Les consultations de puériculture

Les sorties s'organisent lorsque l'enfant est autonome et que les parents se sentent prêts.

L'administration des vitamines et éventuels traitements

